

**MESSAGE DU MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ECONOMIE
VERTE ET DU CHANGEMENT CLIMATIQUE A L'OCCASION DE LA
JOURNEE MONDIALE DE L'ENVIRONNEMENT 2021**

Mesdames et Messieurs,

L'Organisation des Nations Unies, consciente que la protection et l'amélioration de l'environnement sont une question d'importance majeure qui favorise le bien-être des populations et le développement économique à travers le monde, a choisi le 5 juin comme Journée Mondiale de l'Environnement (JME).

Cette journée a été instituée par le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) en 1972 pour la promotion de la sensibilisation et de l'action en faveur de l'environnement dans le monde. Au fil des ans, elle est devenue la plus grande plateforme mondiale de sensibilisation du public sur l'état de l'environnement afin de donner un visage humain aux problèmes environnementaux.

Notre pays, le Burkina Faso ne déroge pas à la règle. La JME est une occasion pour le ministère en charge de l'environnement de développer les bases nécessaires pour éclairer l'opinion publique et donner aux individus, aux entreprises et aux collectivités le sens de leurs responsabilités en ce qui concerne la protection et l'amélioration de l'environnement.

Pour cette année 2021, la communauté internationale a choisi de réfléchir sur le thème « **Restauration des écosystèmes** ». Cette journée est aussi axée sur le rétablissement de notre relation avec la nature. Elle marquera également le lancement officiel de la Décennie 2021-2030 des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes avec pour but ultime de faire revivre des milliards d'hectares, des forêts aux terres agricoles, du sommet des montagnes aux profondeurs de la mer.

Le phénomène de dégradation des écosystèmes a pris de nos jours une allure assez inquiétante surtout avec le problème de l'insécurité, rendant ainsi leur restauration difficile, d'où le thème national « **Restauration des écosystèmes et défis sécuritaires** ».

En considérant cette réalité, ce sont au moins 7 millions d'hectares de paysages forestiers qui sont rasés ou dégradés tous les ans dans les tropiques selon le PNUE. La prévention de la dégradation de l'environnement est une priorité, comme le dit un adage, « **mieux vaut prévenir que guérir** ». La prévention, comprenant les différentes activités qui entraînent la réduction des facteurs de dégradation, devrait être la pierre angulaire de tout bon plan de protection des écosystèmes.

La problématique de la dégradation des écosystèmes en général est liée au développement de l'industrie, de l'urbanisation, du transport, la surpêche, la coupe abusive du bois, la divagation des animaux et les feux de brousse, combinés aux mauvaises pratiques agricoles exercées par nos populations à la base.

Ce thème est assez évocateur et interpellateur pour nous vu le degré de la dégradation des écosystèmes dans notre pays le Burkina Faso. C'est pourquoi j'en appelle au sens élevé de la responsabilité et de l'engagement de tous les burkinabé en général et à l'esprit de solidarité de tous les collaborateurs en particulier pour inverser cette tendance au terme de la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes dans un contexte sécuritaire particulier.

Selon le rapport d'étude sur la déforestation et la dégradation des forêts de 2019, il ressort que le Burkina Faso perd annuellement 243 450 hectares de formations forestières dues aux activités anthropiques (l'expansion agricole, l'exploitation minière, l'orpaillage, l'exploitation du bois-énergie comme le charbon de bois...).

Partant du fait que le Burkina Faso dispose de Neuf (09) millions de « terres cultivables » soit 32,8% du territoire national, de la nécessité de la biodiversité pour le maintien de la productivité des sols, du faible niveau du taux de reboisement, l'équation production des ressources naturelles face aux facteurs de leur dégradation est au cœur des défis à relever.

Des efforts sont certes consentis pour la régénérescence de nos écosystèmes, mais il reste toujours beaucoup à faire au regard de l'immensité des drames déjà enregistrés.

Cette réduction de l'agressivité de nos ressources naturelles implique un changement de comportements de l'ensemble des acteurs (décideurs, industriels, promoteurs immobiliers, projets et programmes de développement, collectivités territoriales, populations). Le succès de la récupération des terres dégradées, les reboisements massifs, la création des bosquets ne sauraient être gagnés sans une implication des populations à la base.

Pour faire face à la perte des écosystèmes, plusieurs initiatives ont été entreprises par le gouvernement. Une très bonne partie de ces actions tirent leurs fondements au niveau de l'axe 3, Objectif Stratégique 3.5 du PNDES qui stipule : **« inverser la tendance de la dégradation de l'environnement et assurer durablement la gestion des ressources naturelles et environnementales ».**

Le nouveau référentiel national au développement accorde une place importante à la protection de l'environnement et des ressources naturelles confirmant ainsi la vision du gouvernement de concilier « environnement et développement durable ».

Sur le plan juridique au niveau national, il y a eu l'adoption de plusieurs instruments de protection de l'environnement et des ressources naturelles dont les plus pertinentes sont le code forestier et le code de l'environnement.

Au niveau international, régional et sous régional notre pays a adhéré à un certain nombre d'Accords Multilatéraux en matière d'Environnement ainsi qu'à plusieurs initiatives.

Les buts visés sont de prévenir, protéger, sauvegarder, restaurer, renforcer l'environnement et les ressources naturelles dans un contexte national et international marqué par de fortes actions anthropiques et naturelles dévastatrices.

Notre pays en y adhérant marque sa disponibilité à coopérer pour un environnement et un monde meilleur. Un monde plus solidaire, un monde de partage, un monde résilient et qui fait la part et la place belle à tous.

Sur le plan des actions concrètes, un certain nombre de projets et programmes et de fonds ont été mis en place avec l'appui des partenaires techniques et financiers pour accompagner et soutenir cette vision harmonieuse de développement, intégratrice de solutions innovantes, respectueuse de l'environnement si chère au chef de l'Etat son excellence Roch Marc Christian KABORE.

Parmi celles-ci, on peut citer entre autres le Programme d'investissement Forestier (PIF), le Programme d'Appui à la gestion durable des ressources forestières (AGREF), le Fonds d'intervention pour l'environnement (FIE), etc, dont les objectifs sont entre autres de restaurer les écosystèmes en réduisant les impacts négatifs de la dégradation de l'environnement par la promotion des meilleures pratiques environnementales et les meilleures techniques disponibles, le financement des activités de réhabilitation de l'environnement, la récupération des terres dégradées, la promotion des emplois verts décents etc.

Il y a eu aussi et surtout depuis trois ans déjà, l'institutionnalisation de la Journée Nationale de l'Arbre (JNA) qui permet de centrer nos efforts de reboisements sur des sites sécurisés et dont les résultats sont probants au regard des premières évaluations faites et qui nous confortent dans cette vision.

Pour parachever ces nobles ambitions de restauration de notre patrimoine à tous, le gouvernement sous le leadership du Président du Faso a adopté ces derniers mois la mise en place de l'Agence Nationale de Promotion de la Biodiversité.

Cet instrument est conçu et pensé pour apporter des solutions endogènes, idoines et durables aux maux qui assaillent notre environnement dans son intégrité d'une part et d'autre part, d'œuvrer à compléter et renforcer le dispositif national ainsi que les ambitions de notre pays en termes de préservation des ressources naturelles et donc de renforcer les écosystèmes.

A côté de ce noble combat qui se mène quotidiennement, bien d'autres initiatives privées accompagnent les actions gouvernementales dans nos contrées et dont il faille louer et magnifier les inlassables efforts.

Parmi celles-ci, il faut encourager et reconnaître à sa juste valeur, le travail de titan abattu par notre compatriote Yacouba Sawadogo qui a hissé très haut le drapeau national en décrochant tour à tour le prix alternatif de l'environnement en 2018 et le prix champion de la terre en 2020.

Ce grand Homme a montré aux yeux du monde et de l'humanité toute entière qu'avec de la passion, de l'amour de la nature, de l'abnégation, de sacrifices et de don de soi, de la témérité et de la détermination, on peut tout simplement transformer le désert, les bandes de terres arides en de véritables écosystèmes viables et profitables à tous. Que son exemple soit suivi et soutenu par les jeunes générations.

Notre reconnaissance va également à l'endroit de toutes ces femmes, de tous ces hommes, de toutes ces associations, de toutes ces organisations et de tous ces regroupements qui développent et conjuguent leurs efforts et intelligences pour restaurer notre environnement en proie à de multiples assauts.

Le gouvernement du Burkina Faso ne peut que se réjouir de cette capacité de résilience de nos populations qui malgré l'adversité de dame « nature », et les actions criminelles de bandes obscurantistes de terroristes et de trafiquants de tout acabit savent développer leur génie pour assurer leur survie et permettre tout simplement à la vie de continuer.

Le combat contre la dégradation de l'environnement doit être notre leitmotiv car notre survie en dépend. Ce combat appelle de notre part, la synergie d'action de tous les acteurs et à tous les niveaux. La crise actuelle de la COVID 19 qui secoue et ébranle le monde entier dans tous ses fondements vient comme une piqure de rappel pour interpeller nos consciences sur la nécessité de concilier développement, bien être et protection de l'environnement.

Le thème national de la célébration de la Journée Mondiale de l'Environnement « **Restauration des écosystèmes et défis sécuritaires** » en dit long sur la nécessité de sauvegarder les écosystèmes existants des diverses menaces, de

restaurer les écosystèmes dégradés tout en garantissant le maximum de sécurité aux acteurs et aux défenseurs de la nature.

C'est l'occasion pour moi de saluer et reconnaître les efforts de l'ensemble du système des Nations Unies dans notre pays.

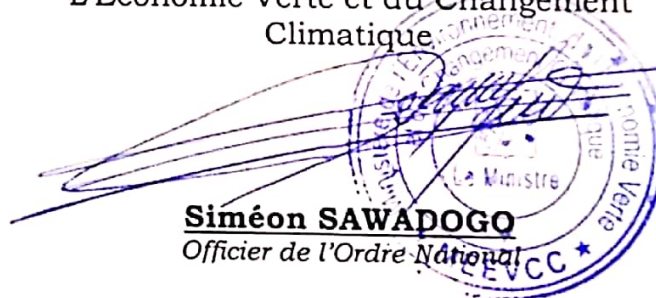
Nous leur en sommes reconnaissants ainsi que les partenaires techniques et financiers qui œuvrent sans relâche pour nous accompagner et soutenir dans nos efforts de préservation de l'environnement et de développement.

C'est aussi pour moi en ces moments solennels, de rendre un vibrant hommage à tous nos braves soldats, engagés pour la défense de la patrie à tous les niveaux, au péril de leur vie, pour permettre à notre pays de poursuivre sa marche vers les sommets glorieux, vers des lendemains meilleurs.

Vive la journée mondiale de l'environnement !!!!!!!!

Je vous remercie !!!!!!!!

Le Ministre de l'Environnement, de
L'Economie Verte et du Changement
Climatique



Siméon SAWADOGO
Officier de l'Ordre National